

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT de
BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

L'an deux mil vingt trois et le 11 décembre 2023 à 18 heures 15

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 1 décembre 2023

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, David LE GUEN, Béatrice ALBERT, Jean-Pierre JACQUIER, Catherine RULFO PATTE, Élodie LEFEBVRE, David AMIEUX, Gilles JUGE, Valérie LANDRY BUCH

Absent : Sylvain PROTIERE

Secrétaire de séance : David LE GUEN

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre concernant la réfection de la toiture de la sacristie et des abords ainsi que les aménagements intérieurs de l'église Saint Martin a eu lieu du 31 octobre 2023 au 30 novembre 2023 sur achatpublic.com.

Une réponse via le site achatpublic.com est parvenue :

- **CATHERINE PICCHAT Architecte DPLG**
ARCHITECTE du PATRIMOINE pour un montant de 30 856.25 € HT

Vu le code de la commande publique

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres du 5 décembre 2023

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

OBJET

MARCHE PUBLIC :
Validation du choix de
l'entreprise pour la
maîtrise d'œuvre de
l'église

- Accepte l'offre de CATHERINE PICCHAT architecte du patrimoine pour un montant de 30 856.25€ HT
- Autorise Monsieur le maire à signer l'acte d'engagement et tout document nécessaire.
- Autorise Monsieur le Maire à demander les fonds nécessaires à la région Sud, au département et la DETR.

58/2023

Ainsi fait et délibéré les : jour mois et an susdit

Pour copie conforme,

Le Maire,
Olivier FONS

Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 005-210501813-20231211-D582023-DE